

afin d'avoir leur opinion sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard des Iroquois.

M. Bizard prit part aux délibérations de ce conseil d'un nouveau genre. Nous voyons son nom avec ceux de Mgr de Laval, de l'intendant de Meulles, des Pères Beschefer, Daublon et Fremin et de MM. de Varennes, d'Ailleboust, de la Durantaye, Duluth, Saurel, Berthier, etc., etc. (8)

En 1683, M. Perrot, gouverneur de Montréal, revenu à son poste, ayant mandé à M. Bizard de se rendre auprès de lui afin de recevoir ses ordres, celui-ci refusa de lui obéir. Ces deux hommes ne s'aimaient pas. M. Perrot, on s'en rappelle, avait fait arrêter M. Bizard à Montréal en 1673, et celui-ci lui avait rendu la pareille à Québec un peu plus tard. Perrot se plaignit vivement de cette désobéissance à M. de la Barre, gouverneur-général.

M. de la Barre, dans sa lettre à M. de Seignelay du 4 novembre 1683, n'est guère tendre pour M. Bizard. Il avait peut-être raison.

“ Je viens, écrivait-il, de recevoir un procès-verbal de Mr Perrot gouverneur de Montréal en conformité du zèle qu'il a pour le service du Roy sur l'avis qu'il avoit receu que le capne de la prairie de la Magdne desbauché par un de ces scelerats qui avoits esté arresté prisonnier l'année dernière pour desertion chez les Flamans ou Anglois d'Orange que Mrs de Montreal firent sauver de prison, estoit party avec toute sa famille composée de sa femme et six enfants pour s'y retirer, sur quoy ayant appellé son major Bizard pour lui donner ordre avec un sergent et quelques soldats de la garnison d'aller après, le dt Bizard, auroit prevenu de l'Esprit de désobéissance qui regne en ce lieu auroit refusé de la luy rendre ainsi que vous verrez par le dt verbal.

“ Cette action est d'une si grande conséquence en l'état ou est ce pays, que s'il ne plait au Roy en faire justice il ne faut plus espérer de faire executer ses intentions. Ce Bizard est un suisse plongé dans le vin et l'ivrognerie inutile à tous services par la pesanteur de son corps, s'il plaisoit au Roy

---

(8) *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. LXII, p. 156.